



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 31 mars 2023

Fin de la trêve hivernale : l'État reste mobilisé auprès des personnes sans-abri

Dans la Vienne, l'État a renforcé son dispositif de protection des personnes sans-abri pendant la trêve hivernale et poursuit son accompagnement des personnes vulnérables.

Cet hiver, l'État a renforcé son dispositif d'aide dans la Vienne, durant sa veille saisonnière du 1^{er} novembre au 31 mars. Grâce aux moyens mis en œuvre, **309 places d'hébergement, un soutien alimentaire, un soutien matériel ou simplement une écoute, ont pu être proposés aux personnes sans-abri et en situation de détresse.**

Une halte-répit temporaire, localisée dans la caserne Pont-Achard à Poitiers, ouverte 7j/7 a été financée par l'État à hauteur de 165 000 euros. Coordonné par les équipes de la Croix-Rouge en lien avec de nombreux acteurs associatifs, ce lieu a permis aux sans domicile-fixe de se nourrir, de se reposer, de se doucher et de recevoir des informations sur l'accès aux droits. **Près de 80 personnes ont, chaque jour, fréquenté cette halte pendant la période hivernale.**

À partir du 1^{er} avril, la mise à l'abri des personnes sans domicile va perdurer au sein des hébergements d'urgence et d'insertion gérés par les opérateurs de l'État, sous la coordination du service intégré d'accueil et d'orientation porté par la Croix-Rouge.

Au sein de ces structures, en plus d'un accompagnement global, l'adaptation aux besoins de la personne est recherchée. Dans la limite du parc disponible, sont proposées des typologies d'hébergements qui correspondent aux parcours de vie de chacun, à l'état de santé et à la composition familiale.

Pour l'hiver prochain, un accueil de jour, situé au 13 rue de la Marne à Poitiers, sera entièrement rénové et offrira une réponse pérenne au besoin identifié pour la période hivernale. Porté par le Secours catholique, soutenu par l'État, les services de cet accueil de jour y seront nombreux : locaux d'accueil, de repos, coin café, domiciliation et point numérique, bagagerie, laverie, douches, bureaux individuels pour les permanences des partenaires, espace extérieur et possibilité d'accueil des chiens.

Contact presse

Cabinet du préfet

Bureau de la communication

interministérielle

Mél pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La vigilance de tous les citoyens reste essentielle, avec la possibilité de contacter le numéro d'urgence 115, pour que les personnes sans-abri puissent être accompagnées et hébergées de la manière la plus digne possible.

Contact presse
Cabinet du préfet
Bureau de la communication
interministérielle
Mél pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers